

OFFRE D'EMPLOI en CDD

5 agents recenseurs (H/F)

Dans le cadre de la campagne 2022 du recensement de la population, la commune recrute 5 agents recenseurs pour la période du 20 janvier au 19 février 2022.

Tâches à réaliser	Qualités requises
<p>■ Se former aux concepts et règles de recensement : un préalable, 2 séances de formation, début janvier organisées par l'INSEE.</p> <p>■ Autre préalable : effectuer la tournée de reconnaissance en repérant l'ensemble des adresses à recenser sur son secteur et les faire valider par son coordonnateur.</p> <p>■ Période de collecte proprement dite :</p> <p>→ Déposer les documents du recensement dans les boîtes aux lettres de chaque foyer et inciter les habitants à répondre par internet Aider principalement les personnes qui en expriment le besoin pour les réponses papier.</p> <p>■ Suivre l'avancement de la collecte et notamment les réponses par internet ; pour les réponses papier, récupérer les questionnaires papier complétés par les habitants dans les délais impartis ; relancer, avec l'aide du coordonnateur communal les habitants qui n'ont pas pu être joints ou qui n'ont pas répondu dans les délais impartis.</p> <p>■ Rendre compte de l'avancement de son travail au coordonnateur communal au moins une fois par semaine ; restituer en fin de collecte l'ensemble des documents.</p>	<p>→ Grande disponibilité (quotidienne, du lundi au samedi, y compris en soirée).</p> <p>→ Capacité à assimiler les concepts (l'agent recenseur doit assimiler et mettre en œuvre les concepts et les règles qui lui sont détaillés lors de sa formation, doit savoir se repérer et lire un plan, savoir remplir un formulaire administratif simple).</p> <p>→ Capacité relationnelle (savoir argumenter, rassurer, aider certaines personnes à remplir les questionnaires, répondre à leurs questions).</p> <p>→ Sensibilisation à internet.</p> <p>→ Connaissance du territoire de la commune.</p> <p>→ Stabilité dans la fonction.</p> <p>→ Moralité, neutralité et discrétion.</p> <p>→ Ténacité, capacité organisationnelle et méthode.</p> <p>Relations</p> <p>■ Fonctionnelles : avec le coordonnateur communal, ■ Hiérarchique : le Maire, l'Adjointe au maire en charge du personnel, la DGS.</p> <p>Rémunération</p> <p>Indemnité forfaitaire sur 1 mois.</p> <p>Date d'embauche prévue : 20 janvier 2022 (avec début janvier, 2 demi-journées de formation + travail de repérage).</p>

En raison de la crise sanitaire il se peut que la collecte des données se fassent de manière différente. Seul l'INSEE sera à même de décider le maintien ou non de la collecte et les conditions d'organisation. A ce jour nous n'avons pas d'informations précises.

La commune fournira les équipements de protection individuelle des agents recenseurs (masques, gel hydroalcoolique, gants de protection pour ceux qui le souhaitent).

Envoyer CV et lettre de motivation avant le 08 décembre 2021 à :

Monsieur le Maire

Mairie

9 chemin des dames

37270 ATHEE SUR CHER

ou par mail à mairie-atheesursher@orange.fr